



**FICHE PATRIMONIALE**  
**DANS LE CONTEXTE D'UN PROJET DE CLASSEMENT**  
**PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION**

INFORMATIONS DESTINÉES À L'ADMINISTRATION		
<b>Date de la demande :</b> 12/07/2021	<b>Propriétaire :</b> Ville de Mouscron Rue de Courtrai 63 7700 Mouscron 056 860 200 Anne.leclercq@mouscron.be	<b>Occupant :</b> /
<b>Dénomination du bien :</b> kiosque communal dans le parc de Mouscron		

Numéro de dossier de classement :

Numéro de fiche : [FPCLT-DZ-000](#)

## FICHE PATRIMONIALE DANS LE CONTEXTE D'UN PROJET DE CLASSEMENT

Auteur de la fiche : Thomas Elleboudt  
Date de la réalisation : Septembre 2021  
Actualisation : août 2025

### 1. Identification du bien

DENOMINATION actuelle : Kiosque de la ville de Mouscron dans le parc communal

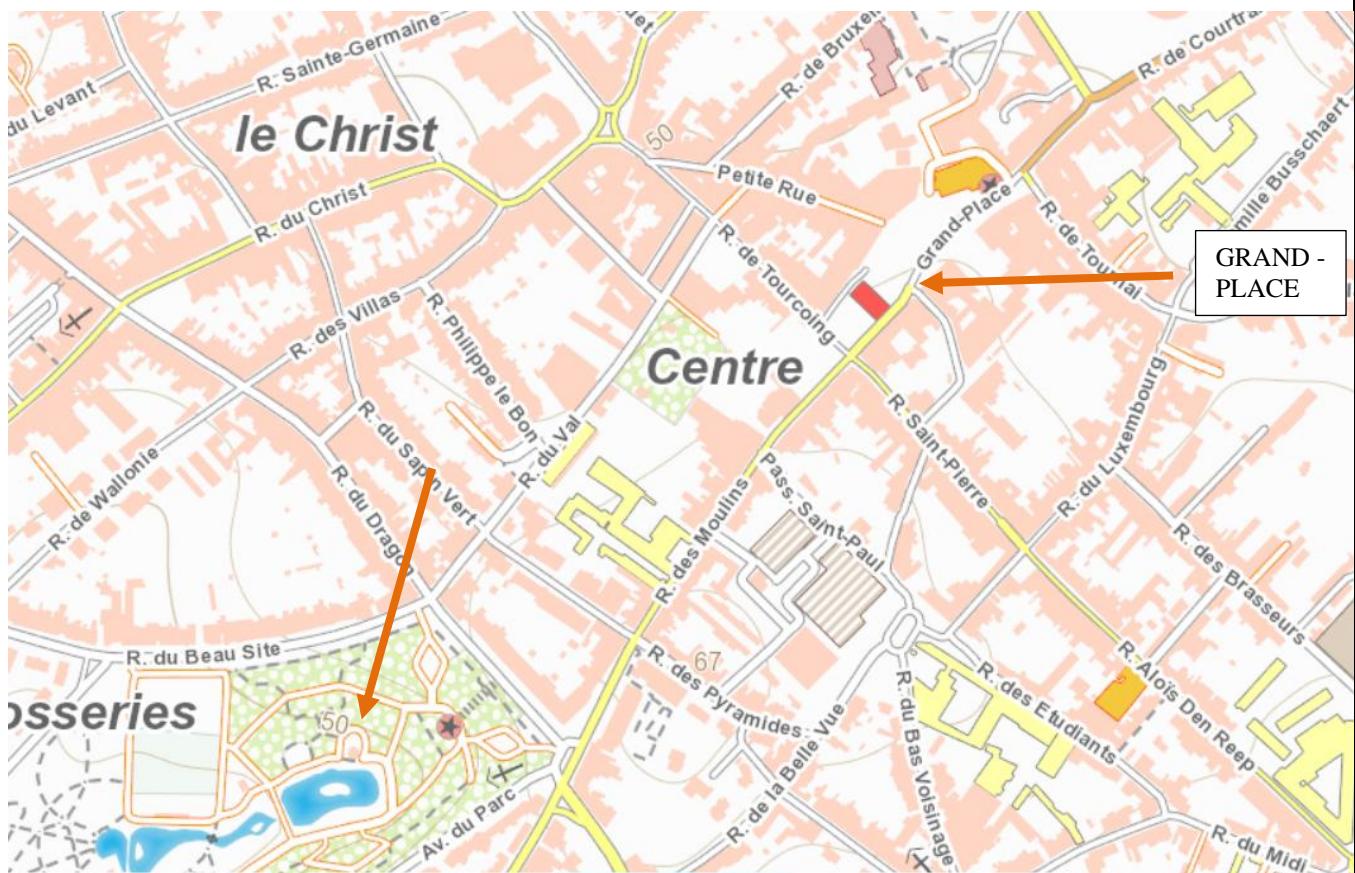


<b>LOCALISATION</b>	
<b>Province : HAINAUT</b>	<b>Commune : MOUSCRON</b>
<b>Localité : MOUSCRON</b>	<b>Environnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> urbain <input type="checkbox"/> rural
<b>Adresse :</b> Av. du Parc, 7700 Mouscron	
<b>Liste des parcelles cadastrales</b> (voir plan en annexe)  Commune : MOUSCRON Division : 27ème DIV. Section : c Parcelles n : 387R Date du document : 08/2020	

<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	
<b>Date(s) visite(s) :</b> 27 AOÜT 2021	<b>Accès lors de la visite :</b> <input type="checkbox"/> partiel <input checked="" type="checkbox"/> total <input type="checkbox"/> extérieur <input type="checkbox"/> intérieur
<b>Fonction actuelle :</b> Kiosque de musique – espace de spectacles et lectures publiques	
<b>Remarque :</b> /	
<b>Rétroactes du dossier :</b> la ville de Mouscron a sollicité l'avis de l'Agence Wallonne du Patrimoine en 2020 quant à l'opportunité de classer le parc communal ainsi que le kiosque. À la suite des discussions avec l'AWaP, une demande officielle de classement des kiosques a été introduite en septembre 2021	

<b>STATUTS JURIDIQUE, PATRIMONIAL ET URBANISTIQUE</b>		
<b>Inscrit à l'Inventaire régional :</b> <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		<b>Inventaire thématique :</b> /
<b>Pastillé :</b> <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
<b>Code de la fiche :</b> Fiche n° 54007-INV-0145-01		
<b>Commentaires :</b> /		
<b>Situation urbanistique :</b> Zone de parc	<b>Protection environnementale :</b> /	<b>Autre protection :</b> /

## CARTOGRAPHIE : PLANS ET SITUATION ACTUELLES



## 2. Analyse du bien

### HISTORIQUE

Le kiosque communal se trouve au milieu d'un vaste parc établi en 1932 par le Bourgmestre Joseph Vandevelde<sup>[1]</sup> qui souhaitait offrir aux habitants de la ville de Mouscron un poumon vert en plein centre-ville. Le parc, qui s'étend sur une superficie de plus de 7 hectares, a été créé sur un ancien site d'enfouissement acheté par la municipalité en 1926. Le nouveau parc est aménagé dans un style paysager par l'architecte anversois Frans Seroen. Celui-ci a utilisé le relief existant afin d'y implanter des chemins, des étangs, des zones arborées, ainsi que des espaces conviviaux agrémentés de statues et d'œuvres d'arts. Aux abords du parc, un quartier résidentiel de qualité, dont la structure s'inscrit dans le prolongement du parc, a également été construit durant l'entre-deux-guerres afin d'offrir des logements à proximité de cet espace vert. En effet, la volonté des autorités communales était d'offrir un véritable lieu de rencontre et de loisir pour les Mouscronnois dans l'objectif de donner une nouvelle dimension à la ville. C'est dans ce contexte que le Président de la Royale Philharmonie Sainte-Cécile de Mouscron propose d'ériger un kiosque à musique au sein du nouveau parc. Bien que cette pratique soit en déclin dans le reste de la Wallonie, les édiles locaux ont accepté de restituer à la population cet élément à vocation musicale dont un précédent spécimen - érigé sous la grand'place de Mouscron ?<sup>[2]</sup> - avait disparu quelques décennies auparavant. Après moult discussions et plusieurs propositions soumises au collège communal, la décision fut prise en 1937 d'ériger un kiosque en style Art-déco particulièrement en vogue à cette époque. La construction de l'édifice commença la même année et fut confiée à l'architecte Frans Seroen et à la société locale « Les ouvriers du bâtiment réunis » pour la mise en œuvre.

### CONCEPTEUR/ARCHITECTE

Frans Seroen est né à Malines en 1872, où il s'établit comme maître d'œuvre et géomètre après ses études<sup>[1]</sup>. En 1900, il s'installe à Anvers et devient fonctionnaire au ministère des Travaux publics avant de rejoindre, à la sortie de la Première guerre mondiale, les Services du Haut-Commissaire Royal des "Régions Dévastées" à Roulers, où il participe à la création de la Société Coopérative de Construction De Mandel pour laquelle il conçoit des projets de reconstruction et de création de nouveaux quartiers. Par la suite, il sera nommé architecte en chef de la nouvelle Société nationale des maisons et logements bon marché à Bruxelles<sup>[2]</sup> avant de terminer sa carrière comme architecte pour la région de Courtrai-Mouscron. Frans Seroen décède quelques années après l'élévation du kiosque à Uccle en 1943.

Son œuvre la plus importante de la période précédant la Première Guerre mondiale est l'École vétérinaire de Cureghem à Anderlecht ainsi qu'un ensemble de 19 bâtiments de style éclectique construit à Anvers en 1903-1909. C'est également dans la métropole anversoise qu'il réalise plusieurs édifices nationaux avant d'entreprendre ces activités à cause de la guerre. Durant sa période bruxelloise, il réalise la Société des Missionnaires d'Afrique située à Etterbeek en 1929<sup>[3]</sup> ainsi que divers lotissements à caractère social.

### DESCRIPTION DU BIEN

Le kiosque du parc communal de Mouscron est érigé en béton, pierre calcaire et briques jaunes de Nieuport à joints creux. Le socle du monument est conçu sur un plan octogonal de +/-63m<sup>2</sup>, soit 9m de diamètre, et construit en pierre calcaire pour le soubassement et en brique muni de contreforts à chaque angle. Un escalier composé de 6 volées de marches flanquées de murets en briques de part et d'autre permet d'accéder à la composition. Originellement, le socle était probablement pourvu d'un revêtement en tomette ou en carrelage. Lors d'une précédente rénovation du kiosque (années 1980 ?), une dalle de béton a été coulée et une trappe permettant d'accéder au sous-sol du kiosque a été installée. L'édifice était également pourvu de garde-corps longiformes en béton qui reposait sur des plots maçonnés. Malheureusement, ceux-ci ont été démontés et remplacés par un garde-corps en métal grillagé qui dénature le bien. Enfin, la grille d'entrée, installée pour le cinquantième anniversaire de la création du parc, est constituée en fer forgé. Hormis ses contreforts, le socle ne comporte aucun décor (chaînage, percements, rebords, mouluration, ressauts...). A noter que le sous-sol du socle a une

fonction utilitaire permettant de ranger les chaises, les bancs et autres équipements utiles à l'organisation de spectacles et abrite également des sanitaires. Les supports sont constitués de huit élégantes colonnes jumelées à chapiteau d'esprit Paquebot caractéristique du mouvement Art-déco sur lesquels repose une frise ornée de motifs en méplat courant sous la corniche débordante. Le kiosque est surmonté d'un dôme en zinc de ton vert imitant le cuivre oxydé.

Hormis les ornementations présentes sur les colonnes et la frise, le kiosque ne présente pas d'autres décors (épi, hampe, lyre, sphère).

## **ANALYSE DES VALEURS PATRIMONIALES**

### **INTÉRÊT ESTHÉTIQUE :**

Sur le plan de l'esthétisme, le kiosque de Mouscron est représentatif d'une volonté, de la part de ses concepteurs, d'employer des matériaux novateurs pour la typologie des kiosques (généralement construit en bois ou en métal) et d'ériger un monument dans un style particulièrement en vogue à l'époque. En effet, il est manifeste que les autorités communales ont souhaité que la forme prenne le dessus sur le fonctionnel et ce dans un souci d'esthétisme et d'embellissement du parc. La recherche formelle manifeste et significative, qui s'exprime en particulier dans le second-œuvre du monument, d'un style harmonieux et symétrique, confère au monument une légèreté et une élégance remarquables. La création s'intègre parfaitement dans le paysage, forme une relation équilibrée avec les abords directes et participe pleinement à la mise en scène paysagère du lieu.

### **INTÉRÊT SOCIAL :**

Le kiosque de Mouscron témoigne d'un mode de vie sociale hérité de la fin du 19e siècle qui visait à créer une cohésion dans la collectivité et à développer un sentiment commun d'identité et d'appartenance. À l'origine, le kiosque avait pour vocation de réunir la population dans un espace partagé et de valoriser un folklore local ainsi que de développer une culture propre aux habitants. Le kiosque est également intrinsèquement lié à l'essor des Sociétés d'harmonie en Wallonie dans la première moitié du 20e siècle. En effet le kiosque doit son existence à la Société d'harmonie Sainte-Cécile qui a activement œuvré auprès des autorités communales afin d'ériger un temple destiné à la musique. En conséquence, bien qu'étant une création tardive, l'élévation du kiosque témoigne de l'organisation sociale de l'époque.

### **INTÉRÊT ARCHITECTURAL :**

Le kiosque de Mouscron offre un témoignage éminent en termes de conception fonctionnelle et formelle ainsi qu'en termes de qualité d'exécution. En effet, l'édifice se démarque par la qualité des matériaux utilisés pour la construction d'un kiosque ainsi que par le caractère singulier et innovant des techniques de construction employées à l'époque.

### **AUTHENTICITÉ**

Le kiosque de Mouscron satisfait au critère d'authenticité. En effet, le bien a conservé ses fonctions originelles et a su préserver au cours du temps sa forme, ses matériaux, son environnement ainsi que l'usage et la fonction d'un kiosque à musique.

### **INTÉGRITÉ**

Le bien est partiellement intègre.

Malgré la perte de certains éléments, la fonction du kiosque est toujours lisible. Bien que l'édifice soit resté cohérent et homogène sur le plan strictement matériel, il convient de souligner que le kiosque a subi une rénovation malheureuse dans les années 1980 qui a modifié les matériaux constitutifs de la structure et les éléments de décoration, diminuant son intégrité.

### **Rareté**

Bien que la région wallonne soit parsemée de nombreux kiosques, l'exemplaire mouscronnois peut être qualifié de rare en fonction de son style unique et de la composition de ces matériaux. En effet, dans le corpus des biens classés, la grande majorité des kiosques sont composés de métal et datent de la 2<sup>e</sup> moitié du 19e siècle. Le kiosque de Fosses-la-Ville datant de la même époque que son homologue mouscronnois est également constitué de béton mais est actuellement en voie de déclassement suite une perte substantielle de son intégrité.

### **GRILLE SYNTHÉTIQUE DE L'ÉVALUATION PATRIMONIALE**

<b>INTÉRÊT :</b>	<b>CRITÈRES :</b>			
<input type="checkbox"/> Historique	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input type="checkbox"/> Mémoriel	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input checked="" type="checkbox"/> Architectural	<input checked="" type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input checked="" type="checkbox"/> Représentativité	<input checked="" type="checkbox"/> Rareté
<input type="checkbox"/> Artistique	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input type="checkbox"/> Archéologique	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input type="checkbox"/> Scientifique	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input checked="" type="checkbox"/> Social	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input checked="" type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input checked="" type="checkbox"/> Esthétique	<input checked="" type="checkbox"/> Authenticité	<input checked="" type="checkbox"/> Intégrité	<input checked="" type="checkbox"/> Représentativité	<input checked="" type="checkbox"/> Rareté
<input type="checkbox"/> Paysager	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté
<input type="checkbox"/> Urbanistique	<input type="checkbox"/> Authenticité	<input type="checkbox"/> Intégrité	<input type="checkbox"/> Représentativité	<input type="checkbox"/> Rareté

### **ANALYSE COMPARATIVE**

L'analyse comparative de la typologie des kiosques en Wallonie révèle que 16 spécimens sont classés au titre de monument et/ou de sites tandis que 19 biens sont repris à l'inventaire du patrimoine. Il convient de préciser que la totalité des kiosques classés au titre de monument - à l'exception de celui de Fosses-la-Ville - datent de la 2<sup>e</sup> moitié du 19e siècle et sont réalisés en métal ou en bois.

### **BOUSSU**

Classement : 13-janv-89

Les façades et les toitures du Home Guérin, le pavillon situé rue Dorzée et la totalité du musique (M) ainsi que le parc et la place publique (S)



#### BRAINE-LE-COMTE

Classement : 21-nov-83

Kiosque communal de Braine-Le-Comte (M)



#### PERUWELZ

Classement : 02-juil-81

Kiosque à musique, Parc communal (M)



#### LASNES

Classement : 02/12/1959

Ensemble formé par la place communale de et à Ohain (S)



#### LA LOUVIERE

Classement : 20-06-96

Le kiosque à proximité du charbonnage et la Cité de Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries.



## ANDENNE

25-juin-99

Kiosque à musique, sis place Wauters (M) et établissement d'une zone de protection (ZP)



## CERFONTAINE

Classement : 06-oct-98

Le kiosque à musique sis rue du Moulin à Cerfontaine ainsi que les murs de soutènement et les gardes-fous en fer forgé délimitant la place du kiosque (M) et établissement d'une zone de protection limitée à la place sur laquelle est implanté l'édifice (ZP)



## CINEY

Classement : 16-mai-89

Kiosque, dans le site classé de la cour Monseu



## COUVIN

Classement 04-nov-98

Kiosque à danser sis place Ch. Claes (M) et établissement d'une zone de protection limitée à l'espace public de la place Ch.Claes (ZP)



#### FOSSES-LA-VILLE

Classement : 27-sept-98

Kiosque à musique sis place du Marché à Fosses (M) ainsi qu'une zone de protection comprenant la place du Marché et les façades des immeubles qui la ceinturent (ZP).



## TOURNAI

Classement : 02/05/1977

Salle des Concerts (M) ainsi que l'ensemble formé par cette salle et les immeubles inclus dans l'ilôt délimité par les rues Saint-Martin, des Primetiers et du Parc à Tournai (S).



## VERVIERS

Classement : 21-sept-82

Kiosque situé dans le parc de la Société Royale d'Harmonie (M)



## VIRTON

Classement : 23-juil-97

Totalité du kiosque et de la grille entourant la place plantée (M).



## VIRTON

Classement : 28-août-97

Kiosque à musique sis place Georges Lorand (M). Etablissement d'une zone de protection (ZP)



## LIEGE

### Pastillé à l'Inventaire

Au centre du parc d'Avroy, intéressant kiosque de style moderniste, reconstruit en 1938 d'après les plans de Joseph Moutschen. Structure en béton, composée de quatre colonnes élancées, ornée de mosaïques, supportant une toiture circulaire plate.



## DOUR

### Inscrit à l'Inventaire

Kiosque rustique réalisé en béton et en chaume



#### ZONE DE PROTECTION ÉVENTUELLE

oui  non

**Liste des parcelles cadastrales concernées** (voir plan en annexe) : /

**Motivation** : l'Agence wallonne du Patrimoine estime qu'une zone de protection n'est pas requise dans le cas présent car le kiosque se situe dans une Zone de Parc. Celle-ci est destinée aux espaces verts ordonnés dans un souci d'esthétique paysagère. N'y sont admis que les actes et travaux nécessaires à leur conservation, leur entretien ou leur embellissement ainsi que les actes et travaux complémentaires fixés par le Gouvernement qui comprennent essentiellement des aménagements légers inhérent au concept usuel de parc tels que le déboisement partiel, les plantations, la modification du relief du sol, le placement de constructions décoratives et accessoires notamment la création de chemins piétonniers, la construction d'un édicule, de pièces d'eau, le placement de statues, de bancs,... Dès lors, la protection prévue par le plan de secteur est suffisante pour protéger les vues vers et depuis le kiosque et il n'est pas opportun d'établir une zone de protection autour du bien.

#### ANALYSE DES CONDITIONS RELATIVES À TOUT USAGE OU TOUTE ACTIVITÉ, MÊME TEMPORAIRE, SUSCEPTIBLE D'ALTÉRER UN OU PLUSIEURS DES ÉLÉMENTS QUI JUSTIFIENT LE CLASSEMENT

/

#### ANALYSE DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PROTECTION ET DE GESTION AUXQUELLES EST SOUMIS LE BIEN

/

### 3. Conclusion et recommandations générales

Après une analyse approfondie du corpus de l'ensemble des kiosques de Wallonie, l'agence wallonne du patrimoine estime que le kiosque de Mouscron est un spécimen remarquable et exceptionnel de cette typologie. En effet, ce monument est un témoin unique de la modernisation des espaces publics et de l'emploi de nouvelles techniques dans le domaine architectural pour incarner la modernité. La recherche de matériaux plus résistants que le bois ou la fonte dans le premier tiers du 20<sup>e</sup> siècle incarne parfaitement cette dynamique et l'utilisation du béton armé, apprécié pour sa solidité et sa durabilité est ici utilisé comme un étandard à la modernité.

Le kiosque à musique de Mouscron est un bel exemple de cette tendance et illustre l'influence du mouvement Art déco et moderniste à Mouscron et plus généralement dans le nord de l'Europe. En effet, ces styles particulièrement à la mode dans l'entre-deux-guerres sont fortement présents dans ce nouveau quartier de la ville de Mouscron.

Trônant au centre du parc, le kiosque symbolise ce mouvement grâce à ses lignes géométriques, ses motifs symétriques, ses angles vifs et sa remarquable structure polygonale qui confère à l'édifice un charme propre à son temps. L'utilisation du béton comme matériau novateur pour la structure porteuse, les colonnes et les fondations du kiosque, tout en permettant des formes épurées et une esthétique moderniste, constitue une prouesse technique et architecturale.

L'Art déco incarne encore de nos jours une époque d'optimisme technologique et de renouveau esthétique. Le kiosque de Mouscron, par son style, son élégance et sa fonctionnalité, est un symbole de modernité et de convivialité urbaine.

En tant qu'unique représentant de ce style et de cette conception en Wallonie, le kiosque de Mouscron mérite une protection particulière et une valorisation en raison de sa haute valeur patrimoniale.

Considérant l'intérêt esthétique, social et architectural du bien qui satisfait aux critères d'authenticité, d'intégrité, de rareté et de représentativité architecturale et typologique ;

Considérant le style Art déco du kiosque qui constitue un cas unique en Wallonie ;

Considérant, qu'en raison de ses matériaux et de son élévation tardive, le kiosque de Mouscron compléterait de manière justifiée le corpus de la typologie des kiosques classés en Wallonie ;

Considérant que le monument est en relativement bon état sanitaire et que la toiture a été restaurée dans les règles de l'art en 2024 ;

L'Agence Wallonne du Patrimoine est **FAVORABLE** à l'ouverture d'enquête pour le classement au titre de monument du kiosque de Mouscron (voir plan ci-joint).

L'Agence Wallonne du Patrimoine est **DEFAVORABLE** à l'ouverture d'enquête pour l'établissement d'une zone de protection autour du bien (voir plan ci-joint).

**Liste des parcelles cadastrales du bien à classer** (voir plan ci-joint) :

#### VALIDATION MINISTERIELLE

**COMMENTAIRES :**

**Validé le :**

**Valérie LESCRENIER, Ministre du Patrimoine**

## **4. Annexes**

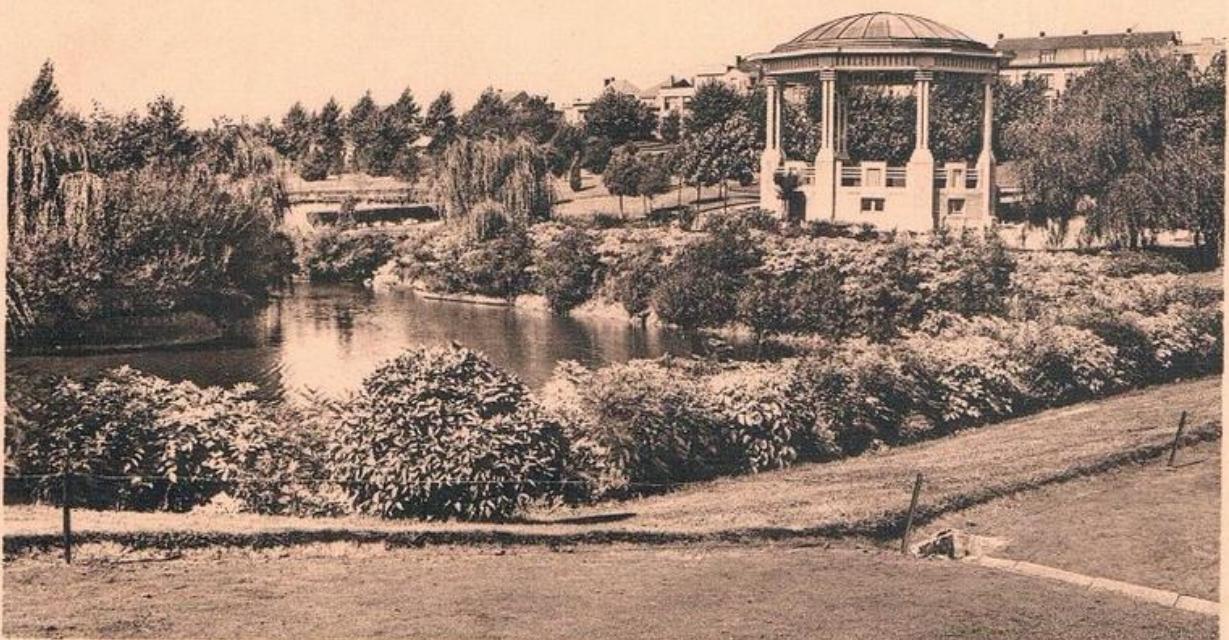
### **BIBLIOGRAPHIE**

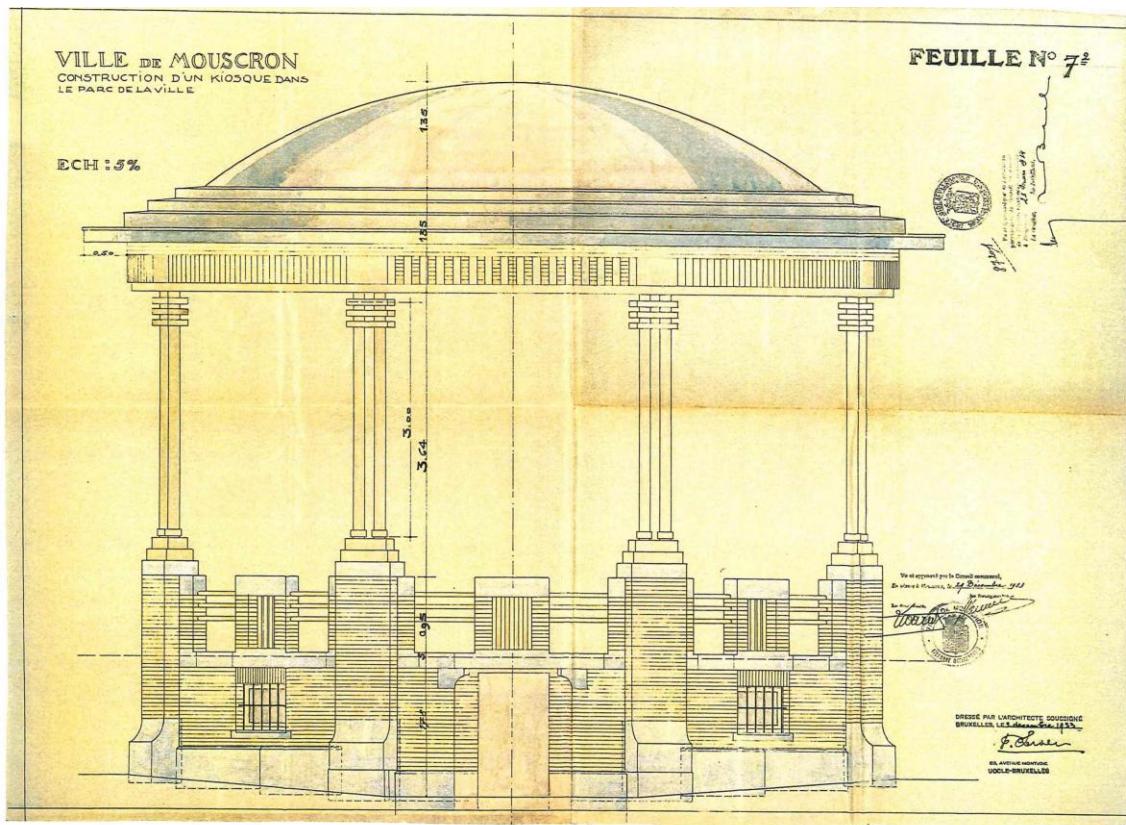
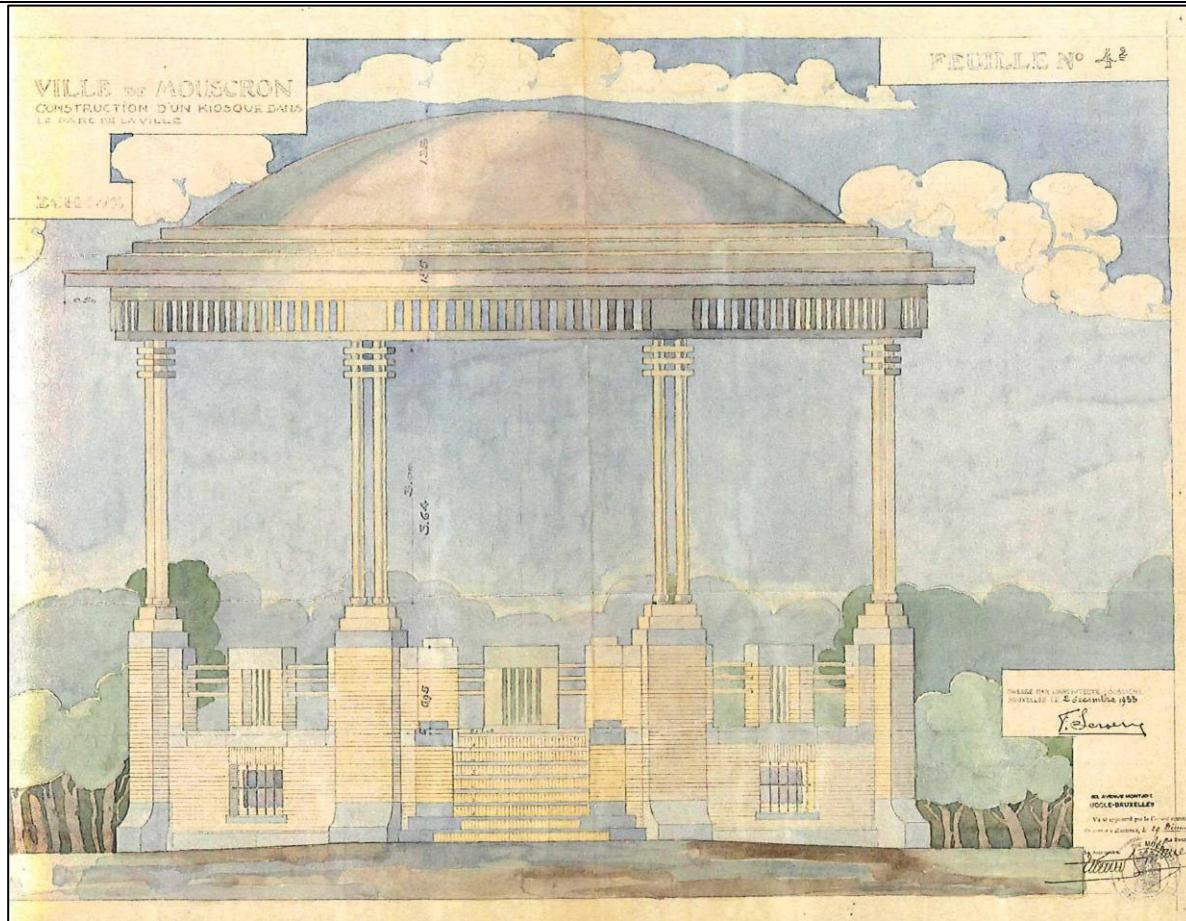
- DEBAES J. et VANDENBERGHE R., Mouscron 1798-1945, Itinéraire du village paysan à la cité industrielle, in Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la région, 1991, Mouscron, p. 435-436.
- de HARLEZ de DEULIN N., Les kiosques à musique, Liège, 1992
- Nos musiques et nos chorales, Musée communal Georges Mulpas, Dour-Elouges, 1983.
- PYCKE J., Mouscron, neuf siècles d'histoire

### **DOCUMENTATION ICONOGRAPHIQUE**



Mouscron Le parc - le kiosque.





Mouscron — Jardin et Kiosque du Casino.



13863